

Image not found or type unknown



Droit du propriétaire,assurance habitation

Par **typsette**, le **10/09/2009** à **14:48**

Bonjour,
Locataire, mon propriétaire me demande de lui fournir le détail des garanties du contrat assurance habitation pour le bien loué, suis-je tenue de lui donner ces renseignements, sachant qu'il est déjà en possession d'une attestation multirisque fourni le jour de l'état des lieux. Suis-je en défaut si je ne lui fournis pas ces garanties?
Merci à vous